

MINISTÈRE PUBLIC

## Communiqué de presse

*Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent*

### **Dommmages à la propriété par tags en Ville de Neuchâtel : deux personnes interpellées**

**Deux personnes ont été interpellées dans le cadre de l'enquête menée à la suite des dommages à la propriété commis au début du mois d'août 2025 en Ville de Neuchâtel.**

Sur mandat du Ministère public, la police neuchâteloise est intervenue le jeudi 9 octobre 2025 dans un collectif autogéré à Pontareuse (Boudry). Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'enquête relative à plusieurs dommages à la propriété survenus entre le 31 juillet et le 3 août 2025 en Ville de Neuchâtel. Ces dommages, sous forme de tags, avaient notamment visé la Collégiale.

À la suite des investigations menées, deux personnes âgées entre 20 et 30 ans, de nationalités suisse et française, ont été interpellées et entendues. Elles n'ont pas souhaité s'exprimer lors des auditions. À l'issue des démarches entreprises, elles ont été relâchées.

L'enquête se poursuit afin d'établir les circonstances exactes des faits.

**Contact :**

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 10 octobre 2025